



CHIFFRES-CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2019	Croissance PIB (%) 2020	Note env ^t des affaires
35,6	3 332	2,5	-7,0 (estimation)	A4

Sources : Coface (avril 2021)



CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (1/2)

Taille du marché

Fondamentaux

- Le réseau ferroviaire marocain est exploité et géré par le seul maître d'ouvrage national, l'Office national des chemins de fer (ONCF), sur lequel repose principalement la mise en œuvre de la stratégie ferroviaire nationale. Cette dernière s'articule autour de 2 programmes : Le 1^{er}, baptisé « Destination 2025 », vise notamment à faire de l'ONCF le leader national de la mobilité durable ainsi qu'à développer la filière ferroviaire au Maroc ; le 2^e programme, le « Plan Rail Maroc 2040 » (PRM), est un schéma directeur du réseau ferré national à l'horizon 2040. Son objectif est d'étendre respectivement de 1 600 km le réseau ferré conventionnel (vitesse maximale de 160 km/h) et de 1 100 km le réseau à grande vitesse (allant de 220 à 320 km/h).
- Bien qu'il ne comporte que 2 100 km de lignes, les niveaux des trafics voyageurs et fret placent le réseau ferré marocain parmi les 4 principaux en Afrique.
- Le secteur des déplacements urbains a également connu une profonde mutation. En raison d'une importante croissance urbaine et de l'étalement continu des villes, la demande en mobilité des individus a fortement progressé, poussant les collectivités locales à développer des réseaux de tramway (Casablanca et Rabat) et de Bus à haut niveau de service (Casablanca).
- Le secteur du transport ferroviaire et urbain a progressé de 3,6 % par an de 2015 à 2019. Cette année, il représente 177,2 M EUR dont 65 pour les services, 61,9 pour le matériel roulant, 32,6 pour les infrastructures, 16,8 pour la signalisation et 1 pour le management clé en main.

Tendances, impact du Covid-19 et évolutions

- A l'horizon 2024, Casablanca sera dotée de 100 km de réseau de transport en commun en site propre (TCSP) incluant plusieurs parkings relais programmés, des services d'intermodalités et 160 stations voyageurs.
- Malgré l'épidémie de la Covid-19 qui a impacté la fréquentation des trains et tramways en 2020, le secteur ferroviaire marocain offre toujours de belles perspectives de développement. Il devrait poursuivre son essor dans les années à venir, une fois la crise surmontée.

CHIFFRES DU SECTEUR

Trafic voyageurs ONCF (2019)	38,2 M voyageurs
Fret ONCF (2019)	24,7 M tonnes
Longueur des lignes ferroviaire	2 100 km
Budget Plan Rail Maroc	35 Mds EUR
Nombre de lignes de tramway	2 lignes à Casablanca et 2 lignes à Rabat
Lignes de tramways en construction ou projetées	Casablanca : 2 lignes (27 km) Rabat : 29 km d'extensions

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (2/2)

La concurrence et positionnement de la France

La concurrence locale / internationale

le secteur des transports au Maroc est concurrentiel, mais il offre toutefois de belles opportunités de croissance. Les principaux acteurs du secteur sont les suivants :

- RATP DEV : Exploitation et maintenance du tramway de Casablanca ;
- TRANSDEV : Exploitation et maintenance du tramway de Rabat ;
- Sté Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire (SCIF) : Construction, rénovation ferroviaire et montage industriel ;
- ALSTOM TRANSPORT MAROC : Fourniture des rames et maintenance des locomotives ONCF ;
- ASLTOM CABLIANCE : Production des faisceaux de câbles ferroviaires et d'armoires électriques ;
- COLAS RAIL : Construction de voies ferrées ;
- SYSTRA : Bureau d'études techniques générales et suivi des travaux ;
- EGIS RAIL : Ingénierie en transports urbains par tramway ;
- FAIVELEY TRANSPORT SERVICE MAROC : spécialisé dans les systèmes d'équipement ferroviaire ;
- ENGIE SERVICES MAROC : réalisation des travaux du génie électrique ;
- NOVEC : Bureau d'études: grands ouvrages hydrauliques, infrastructures routières et ferroviaires ;
- et de nombreuses PME dont l'activité ou une partie de l'activité est liée au secteur ferroviaire (câblage, carrosserie, sièges...).

Le positionnement de l'offre française

Les sociétés françaises sont bien implantées sur le marché. Une présence marquée par l'implantation de TRANSDEV, RATP DEV, ALSTOM TRANSPORT, EGIS RAIL, etc...

Les entreprises françaises du secteur des transports sont fortement invitées à répondre aux appels d'offres lancés par l'ONCF, les villes marocaines et les SDL (Sociétés de Développement Local), comme CASA TRAMWAY et la société du tramway de Rabat Salé, dans le cadre du développement des infrastructures de transports ferroviaires.

Club LGV

A l'occasion de la réalisation de la 1^{ère} LGV d'Afrique, l'ONCF, la SNCF et le Service Economique de l'Ambassade de France ainsi que toutes les parties prenantes se sont mobilisées autour de la création du « Club LGV », groupement d'entités spécialisées dans le secteur ferroviaire. Cette initiative participe à la structuration progressive de l'écosystème ferroviaire au Maroc et a pour but d'encourager l'innovation.

ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Proximité géographique.
- Transmission d'une expertise reconnue dans le secteur ferroviaire.
- Les équipements français sont reconnus pour leur qualité, leur forte technicité et leur longue durée de vie.
- Présence marquée d'entreprises françaises (ALSTOM, THALES, SYSTRA, EGIS, etc.) bien implantées sur le marché.
- Les aides financières (AFD) et techniques françaises (villes jumelées) sont accompagnées d'une promotion du savoir-faire français.
- Expérience prouvée en matière de transport ferroviaire et urbain.
- Potentiel à l'export des entreprises françaises dans ce domaine.
- La langue française est la langue des affaires.



OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE (1/2)

Besoins des donneurs d'ordres – Volet infrastructure

Office National des Chemins de Fer (ONCF) :

- Domaine voie (90 km/an) : réhabilitation de la voie par des renouvellements voie et ballast ou régénération de couche de ballast seulement ;
- Domaine énergie (R-Cat 40 km/an : Renouvellement de LC, réhabilitation des SST & poste de sectionnement, télécommande des SST & Sites (Gares) ;
- Domaine OA/OH/OT : Réhabilitation des OA de classe les plus critiques, renforcement des ouvrages spéciaux et traitement des zones inondables sur le réseau ;
- Domaine bâtiments : Réhabilitations des bâtiments et installations techniques des gares, logements, bâtiments de service ,etc..., traitement des structures existantes, recours à des structures modulaires ;
- Equipements & engins : Renforcement du Parc par de nouveaux engins (Bourreuse multifonctions, draisines, caténaires, régaleuses et engin auscultation) et remise en état des engins et acquisition des pièces de rechange.

Ci-après, le programme prévisionnel des achats ONCF pour l'année 2021 : <https://www.oncf.ma/fr/Entreprise/Fournisseurs/Nos-achats>,

RATP DEV :

- Chantier peinture Distributeur de Titre de Transport ;
- Entretien des Damiers au niveau des carrefours ;
- Usure de rails (arrachement de métal, fatigue de rails) ;
- Caméras fixes avec support et caméras mobiles dôme.

SECTEURS PORTEURS

- Développement des transports interrégionaux pour renforcer l'inclusion territoriale ;
- Perspectives d'avenir vers la mobilité verte du ferroviaire marocain ;
- Services pour l'exploitation et les passagers ;
- Digitalisation de l'exploitation et des services ;
- Sécurisation (caméra de surveillance) ;
- Formations pour l'exploitation de la LGV ;
- Maintenances des transports ;
- Ingénierie et méthodes pour la construction de gare multiservices ;
- Ingénierie en aménagement urbain ;
- Transports périurbains (RER) ;
- Transports à fortes capacités (BHNS ou tramways) ;
- Gestion intermodale (bus et trains).



OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE (2/2)

Besoins des donneurs d'ordres – Volet matériel roulant

Office National des Chemins de Fer (ONCF) :

- Projets de réhabilitation du matériel roulant ;
- Construction des nouveaux établissements de maintenance ;
- Lancement de projets de digitalisation de la maintenance ;
- Création de structure commune.

Ci-après, le programme prévisionnel des achats ONCF pour l'année 2021 : <https://www.oncf.ma/fr/Entreprise/Fournisseurs/Nos-achats>

RATP DEV :

- Projet de révision du matériel roulant ;
- Chantier de peinture du matériel roulant.

TRANSDEV :

Révision décennale des motorisations d'aiguilles.

Sté Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire (SCIF) :

- Sièges (matelassures et Housses) ;
- Stores ;
- Articles en polyester (masque de bais...) ;
- Profilés en aluminium ;
- Kit d'aménagement intérieur ;
- Pièces usinées ;
- Pièces moulées (acier ou aluminium) ;
- Peinture ;
- Pièces électriques ;
- Freinage ;
- Climatisation ;
- Vitres ;
- Jointures ;
- Revêtement de sol (anti-feu) ;
- Eléments de traction.

TRANSPORTS FERROVIAIRES ET URBAINS AU MAROC



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, UN AVANTAGE À L'EXPORT

Innovation et expertises attendues

- La Charte de responsabilité sociétale et le Label RSE mis en place par la CGEM (Confédération générale des entreprises du Maroc) pour reconnaître les entreprises engagées sur cette voie et les encourager dans une démarche de progrès continu.
- Malgré les bonnes intentions proclamées et des avancées incontestables enregistrées en matière de RSE, les entreprises marocaines marquent encore du retard par rapport aux enjeux RSE.

La réglementation spécifique liée aux enjeux environnementaux

- La loi n° 11-03 : énonce les principes directeurs de protection et de gestion de l'environnement. Elle traite des obligations qui présentent un risque pour l'environnement et des dispositions visant à lutter contre les pollutions et les nuisances. Elle traite également d'instruments de gestion de l'environnement tels que les normes et standards, les études d'impacts et des plans d'urgence.
- Décret n°2-04-563 relatif aux attributions et au fonctionnement du comité national et des comités régionaux des études d'impact sur l'environnement dans tous les secteurs.
- Décret n°2-04-564 fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement.



**CLÉS D'ACCÈS****Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier**

- Le Maroc a signé plusieurs accords commerciaux avec de nombreux pays (Egypte, Turquie, Etats-Unis, Tunisie et Jordanie) et zones économiques (Union européenne, pays arabes, etc.). Cette ouverture à l'international représente une aubaine pour le développement du secteur ferroviaire au Maroc. En accueillant des entreprises et technologies étrangères, elle favorise le transfert de savoir-faire et l'intégration industrielle.
- La conjoncture économique, la montée en gamme des entreprises dans le domaine des transports et l'ouverture croissante du marché, font du Maroc un marché fortement concurrentiel. De nombreuses opportunités s'offrent aux entreprises françaises à condition qu'elles soient en mesure de répondre aux spécificités du marché marocain et qu'elles puissent rivaliser avec des acteurs déjà en place (Espagne ou Maroc) et ceux à venir (Chine ou Turquie). Proposer des technologies innovantes, nouer des partenariats locaux et mener une veille constante sur les projets en développement permettront aux entreprises françaises d'obtenir une place de choix sur ce nouveau marché.

La réglementation spécifique

- Les équipements nécessaires aux infrastructures de transport ferroviaire et urbain sont des marchandises libres à l'importation. Empiriquement, l'opérateur souscrit un engagement d'importation intitulé "Engagement d'importation, licence d'importation, déclaration préalable d'importation". Ce formulaire permet le passage en douane ainsi que le règlement financier de la marchandise. L'importateur doit également soumettre aux douanes une Déclaration Unique de Marchandises (DUM) qui détaille les produits importés et permet leur passage en douane.
- L'importateur ou le transitaire doit constituer, auprès des douanes marocaines, un dossier d'importation comprenant la DUM, la facture commerciale, la note de colisage, les titres d'importation et de transport, les certificats d'origine et de contrôle. Une fois la DUM déposée, les douanes vérifient la déclaration et l'enregistrent. Par la suite, l'opérateur doit liquider les droits et taxes nécessaires à l'importation et peut récupérer sa marchandise.
- Il n'y a pas de réglementation spécifique en matière d'équipements dédiés aux transports ferroviaires et urbains. En revanche, il existe plusieurs normes obligatoires pour des équipements ou composants spécifiques liés aux infrastructures de transports ferroviaires. Pour plus de renseignements sur ces normes, il est conseillé de contacter l'IMANOR (Institut marocain de normalisation) : www.imanor.ma

NIVEAU DE TAXATION

- Le Maroc utilise le système douanier harmonisé.
- Depuis mars 2012, l'importation de tout produit industriel originaire de l'Union européenne est exonérée des droits de douane, sur présentation du justificatif EUR1 ou EURMED.
- Ces produits restent soumis à une taxe parafiscale d'importation (TPI) de 0,25 % et à une TVA de 20 %.

POUR ALLER PLUS LOIN

Procurez-vous les Guides des affaires Business France

Pour comprendre les spécificités commerciales des différents pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-les...

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer-tous-les-guides-des-affaires>

Retrouvez toutes les publications Business France en suivant ce lien :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>

Cette fiche a été réalisée pendant la crise du Covid-19. Pour vous tenir informés en temps réel de l'impact de cette pandémie sur le secteur, merci de consulter « **Mes Infos Marchés** », rubrique « [Infos pays Covid-19](#) ». Des informations pays (confinement, degré d'ouverture des frontières, plan de relance local, etc.) et sectorielles accessibles gratuitement en ligne sur « [Mes Infos Marchés](#) ».

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Pour connaître les grands RDV sur le secteur :

<https://www.businessfrance.fr/export-agenda>



NOUS CONTACTER

Chambre de Commerce et d'Industrie
Française au Maroc

15 rue Mers Sultan

20 130 Casablanca

Maroc

Afraa Samid, chargée de filière Industrie
et Infrastructure

Tél. : (+212) (0) 662 15 97 34

asamid@cfcim.org



© CFCIM - Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Maroc,
Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de la CFCIM, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité
La CFCIM ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. La CFCIM ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.

LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT
À L'INTERNATIONAL !
businessfrance.fr/vie-home

VIE



@BF_VIE

N° Violet 0810 659 659